



La relique et ses tergiversations pendant les Guerres de Religion : la sainte Larme, sa dimension sacrée et l'enjeu du pouvoir

ALEXIA NOULIN

Résumé : *alors que le 19 mai 1562, la collégiale Saint-Georges du château de Vendôme est livrée au pillage iconoclaste par les Protestants, sous les yeux de la duchesse Jeanne d'Albret, la relique de la sainte Larme, conservée dans la Trinité est, quant à elle, miraculeusement sauvée par un moine ou un prêtre prévenant. Son exil hors des murs de la ville dure alors treize années, pendant lesquelles elle est tantôt vénérée à Chelles, tantôt à Saint-Germain-des-Prés, avant d'être rapportée dans son giron vers 1575/1576.*

Mots-clés : *Collégiale Saint-Georges, Protestants, Jeanne d'Albret, La sainte Larme, Abbaye de la Trinité, Calvin, Geoffroy Martel, Louis de Bourbon, Chelles, Saint-Germain-des-Prés.*

La seconde moitié du XVI^e siècle voit s'affronter en France les Catholiques et les Protestants durant près de quarante ans de guerres civiles, de 1562 à 1598. En effet, de François II à Henri IV, huit guerres de religion perturbent le royaume de France. Ces guerres, ayant pour fond des désaccords religieux, se doublent de

conflits de pouvoirs entre les différentes factions politiques en place.

Le 19 mai 1562, la collégiale Saint-Georges du château de Vendôme est livrée au pillage et à la spoliation par les Protestants. Nous sommes en mai et les Guerres de Religion viennent de débiter – du moins officiellement – depuis le massacre de Wassy¹ le 1^{er} mars 1562, perpétré par les Catholiques à l'encontre des Protestants. En réaction, les Protestants prennent les armes. S'abat alors sur les villes une « tornade huguenote » (Janine Garrisson) qui s'empare des villes et les ravage : ainsi en est-il d'Orléans, de Tours, de Blois, d'Angers, de Beaugency, de Sancerre, de La Charité, mais aussi de Vendôme. Le contexte général est donc au pillage des villes et, plus précisément, au saccage, à l'iconoclasme et au sac des églises par des bandes de Protestants qui se déplacent dans la vallée de la Loire et ailleurs dans le royaume de France. La spoliation de la collégiale Saint-Georges n'est donc en ce sens qu'un sac de plus parmi tant d'autres aux yeux des auteurs contemporains. Le paroxysme de ces ravages est atteint entre avril et octobre 1562. Jeanne d'Albret², protestante

1. Wassy : chef-lieu de canton de la Haute-Marne.

2. Jeanne d'Albret : 1528/1572, reine de Navarre de 1555 à 1572, épouse d'Antoine de Bourbon et par ce mariage duchesse de Vendôme.

convaincue et duchesse de Vendôme, se trouve à Vendôme au moment où la spoliation de la collégiale Saint-Georges a lieu. Son implication directe dans la spoliation de la collégiale ne peut être véritablement prouvée : les sources divergent selon la religion de leur auteur, mais il semble néanmoins que la présence de la reine de Navarre ait galvanisé les bandes huguenotes et qu'elle n'ait pas tenté par tous les moyens d'empêcher cette spoliation.

Comme la plupart des villes du royaume de France durant la seconde moitié du XVI^e siècle, Vendôme n'a pas été épargnée par les maux générés par les troubles des Guerres de Religion. Vendôme a cela de particulier qu'elle est alors la capitale du duché de la famille des Bourbon-Vendôme et que cette famille est amenée peu à peu, à la fin du XVI^e siècle, à se rapprocher du trône de France.

Établir des dates précises pour délimiter la période dite des Guerres de Religion n'est pas une chose aisée. Les deux éléments notables qui se déroulent à Vendôme pendant cette période prennent place en 1562 et en 1589. Il s'agit, pour le mois de mai 1562, de la spoliation de la collégiale Saint-Georges et, pour le mois de novembre 1589, de la prise de la ville par l'armée royale d'Henri IV.

Les événements touchant la sainte Larme sont directement issus de la spoliation de la collégiale Saint-Georges par des Protestants. L'identité des Protestants ayant mis à sac la collégiale Saint-Georges n'est pas certaine. En effet, ces bandes huguenotes peuvent avoir été composées soit de Protestants accompagnant Jeanne d'Albret pendant son retour en Béarn, soit de Protestants de Vendôme ou soit encore d'autres Protestants que je qualifie de « gyrovagues » puisqu'ils sont ceux qui sillonnent les routes et qui ravagent les villes sur leur chemin. La spoliation de la collégiale se déroule le 19 mai 1562 et parmi les spoliations ont lieu des atteintes à l'encontre des reliques de la ville.

Le chanoine du Bellay de la collégiale Saint-Georges signale, dans son *Calendrier historique et chronologique*³ écrit en 1665, que Jeanne d'Albret s'est fait apporter « toutes les reliques » de la collégiale Saint-Georges et il dénonce le manque de respect de la reine de Navarre à l'égard des reliques. Il retranscrit les ordres donnés par Jeanne d'Albret concernant les reliques : « Nous avons appris de père en fils qu'elle les donna à un Suisse de sa garde pour les porter dans la rivière ». L'ordre n'a pas été suivi et ces reliques ont été épargnées grâce à l'intervention du lieutenant du bailliage du Vendômois.

L'inventaire dressé lors de la spoliation de la collégiale Saint-Georges permet de connaître précisément

quelles reliques ont été retirées de leur reliquaire et quelles reliques appartenaient à la collégiale Saint-Georges. Il en ressort que le nombre de reliques mises à mal par les Protestants lors de la spoliation de la collégiale Saint-Georges est plutôt élevé.

La sainte Larme, quant à elle, a également été touchée par la spoliation de la collégiale Saint-Georges, mais de façon indirecte puisqu'elle a fait l'objet de mesures préventives visant à la protéger d'éventuelles spoliations. Nous reviendrons brièvement sur l'historique de cette relique pour ensuite nous pencher sur son sauvetage lors du pillage des églises de Vendôme et pour enfin étudier son exil à Chelles et son retour à Vendôme.

Bref historique de la sainte Larme

LA NAISSANCE D'UNE RELIQUE

L'origine de la sainte Larme provient du chapitre 11, verset 35 de l'Évangile selon saint Jean qui relate la mort de Lazare, frère de Marthe et de Marie de Béthanie et ami du Christ. Il y est écrit que Jésus, une fois arrivé parmi les proches du défunt, se mit à pleurer : «³³Jésus vit qu'elle [Marie] pleurait, ainsi que ceux qui étaient venus avec elle. Il en fut profondément ému et troublé,³⁴ et il leur demanda : "Où l'avez-vous mis ?" Ils lui répondirent : "Seigneur, viens et tu verras".³⁵ Jésus pleura ».

Jean Calvin, théologien à l'origine de la forme calviniste du Protestantisme, dans son *Traité des reliques*, mentionne la sainte Larme. Il dénombre quatre saintes Larmes en France plus celles dont il ignore l'existence : « Il y a finalement les larmes : dont l'une est à Vendosme, une à Trier, une à saint Maximin, une à saint Pierre le Pueillier d'Orléans, sans celle que c'est-à-dire ne sçai point »⁴. Il poursuit en évoquant et critiquant l'origine miraculeuse ou non de ces saintes Larmes :

« Les unes, comme ils disent, sont naturelles, comme celle de saint Maximin, laquelle selon leurs chroniques, tomba à nostre Seigneur en lavant les pieds de ses Apôtres : les autres sont miraculeuses, comme s'il estoit à croire, que les crucifix de bois fussent si despits que de pleurer. Mais il leur faut pardonner ceste faute. Car ils ont honte que leurs marmousets n'en fissent autant que ceux des Payens ? Or les payens ont feint que leurs idoles pleuroient quelquesfois. Ainsi nous pouvons bien mettre l'un avec l'autre »⁵.

Claude Haton écrit quant à lui dans ses *Mémoires* « la sainte larme de Nostre Seigneur, qui est la principale relique qui fust dans laditte ville de Vendosme ;

3. *Calendrier historique et chronologique de l'Église collegiale de St Georges de Vendôme du Chanoine Charles du Bellay de Drouilly – Histoire des comtes et ducs de Vendôme*, ms. n° 328, copie du XVIII^e siècle retranscrite de l'original conservé à la Bibliothèque municipale de Vendôme, fonds ancien. Ce calendrier a été composé en 1665 et relate les événements ayant affecté la collégiale jusqu'à 1663. Il n'en subsiste qu'une copie du XVIII^e siècle.

Chanoine du Bellay : vers 1600/vers 1676.

4. Calvin, Jean, *Traité des reliques : ou, ADVERTISSEMENT TRES-utile du grand profit qui reviendroit à la Chrestienté, s'il se faisoit inventaire de tous les Corps Saints & Reliques, qui sont tant en Italie, qu'en France, Alemagne, Espagne, & autres Royaumes & pays*, Genève, 1599, p. 55, 232 p.

Jean Calvin : 1509/1564, théologien à l'origine de la forme calviniste du protestantisme.

5. Calvin, Jean, *Traité des reliques...*, op. cit., p. 45-46.

Et est ceste une des larmes qui tomba des yeux de nostre Seigneur Jésus-Christ, quand il résuscita le Lazare, frère des mères Marthe et Magdelène de Bétanie lez Jérusalem»⁶.

Pour ce qui est de l'aspect de la relique, c'est François de Belleforest qui résume le mieux et le plus fidèlement pour l'époque cet aspect. Il écrit «Le vase de cristal qui renferme la Saint larme est de merveilleux artifice, sans rupture, soudure, ni ouverture quelle que ce soit et le dehors duquel est blanc et aussi transparent que crystal».⁷

La sainte Larme était invoquée et priée pour la guérison des problèmes liés aux yeux et pour arrêter la sécheresse, c'est-à-dire demander la pluie.

L'IMPLANTATION DE LA RELIQUE À VENDÔME

Différentes versions de l'implantation de la sainte Larme à Vendôme existent. La version la plus répandue est celle où Geoffroy Martel⁸, le fondateur de l'abbatiale de la Trinité, reçoit la sainte Larme à Constantinople de l'empereur Michel Paphlagon⁹ en 1042 qui le remercie ainsi de son secours lors de la bataille de Messine contre les Sarrasins. De retour dans le Vendômois, il en fait don à la Trinité.

La deuxième version avancée est celle dont Don Mabillon est à l'origine. Se basant sur un monument aujourd'hui disparu abritant le coffre renfermant la relique, il élabore la version selon laquelle la relique aurait été remise par un empereur d'Orient à des chevaliers allemands qui l'auraient déposée à l'abbaye de Freisingen¹⁰. L'évêque dont dépendait cette abbaye l'aurait alors remise à l'empereur allemand Henri III¹¹, époux de la fille de Geoffroy Martel et d'Agnès de Bourgogne¹². C'est Henri III qui l'aurait alors donnée à son épouse, laquelle l'aurait offerte à sa mère. Cette version semble difficilement envisageable du fait que l'abbaye de Freisingen n'a été fondée qu'en 1141 et que Geoffroy Martel est mort en 1060.

Enfin, et cette version n'est proposée que par Claude Haton, elle est d'ailleurs trop éloignée des autres pour

pouvoir comporter des éléments véridiques, selon qui ce sont les ancêtres des Bourbon qui ont rapporté la sainte Larme de Jérusalem : «laquelle sainte larme les pères et ayeux du prince de Condé, nommez messieurs de Bourbon, avoient en grande révérence et honneur, et l'avoient jadis raportée de Jérusalem par grande dévotion, pour en décorer leur ville de Vendosme, ville principale de leur patrimoine»¹³.

La sainte Larme reposait alors dans quatre coffres et était conservée dans l'abbatiale de la Trinité. Le premier monument qui contenait la sainte Larme a été détruit mais celui qui demeure porte l'inscription suivante en latin, avec sa traduction en grec à côté : «AB BUSTUM AMICI CHRISTUS OLIM FLENS DEDIT TESTEM HANC AMORIS QUE DOLORIS LACHRYMAM 1528» que je traduis ainsi «Le Christ pleurant autrefois à côté du corps de son ami a versé cette larme, témoignage de son amour et de sa douleur».

LE PÈLERINAGE ET LES CÉRÉMONIES AUTOUR DE LA SAINTE LARME

Une des cérémonies se déroulant autour de la sainte Larme est celle ayant lieu le vendredi précédant le dimanche de la Passion du Christ. Cette cérémonie est issue d'un vœu fait par Louis de Bourbon¹⁴, comte de Vendôme, fait prisonnier lors de la bataille d'Azincourt en 1415 et demeuré en Angleterre durant treize ans. Sur le point de mourir à cause d'une santé défaillante, il fait le vœu à Dieu et à la sainte Larme que, s'il retrouve la santé et la liberté, il portera lui-même en procession, le vendredi précédant le dimanche de la Passion, un cierge de trente-trois livres qu'il offrira à la Trinité pour y brûler devant la relique jusqu'à Pâques. Il promet également que cela sera fait tous les ans par un criminel qui sera gracié à la suite de cette cérémonie. Ayant retrouvé à la fois la liberté et la santé, il mit en place cette cérémonie qui se perpétua. Cette cérémonie attirait un grand nombre de pèlerins et c'est pourquoi le pèlerinage de la sainte Larme de Vendôme était un pèlerinage de grande envergure¹⁵.

Le sauvetage de la sainte Larme lors du pillage des églises de la ville

L'INTERVENTION ABOUTISSANT AU SAUVETAGE DE LA SAINTE LARME

Les sources qui évoquent le pillage de la collégiale Saint-Georges évoquent également le pillage des autres églises de la ville de Vendôme. En effet, certaines

6. *Mémoires de Claude Haton*, éd. Félix Bourquelot, t. I, Paris, 1857, p. 278, 604 p.

Claude Haton : 1534/1605, prêtre intransigeant originaire de Provins et proche des Guise, il dirigea pendant quinze ans une compagnie d'arquebusiers.

7. François de Belleforest cité par Barilly-Leguy, Martine, «La sainte Larme de Vendôme», *Bulletin de la société d'agriculture Sciences et Arts de la Sarthe*, t. 739 (2000), p. 44.

François de Belleforest : 1530/1583, auteur, poète et traducteur.

8. Geoffroy Martel : 1006/1060, comte de Vendôme de 1031 à 1050.

9. Michel IV Paphlagon : ?/1041, empereur de Byzance de 1034 à 1041.

10. Abbaye de Freisingen : abbaye Saints-Pierre-et-Paul, fondée en 1141, Bavière (Allemagne).

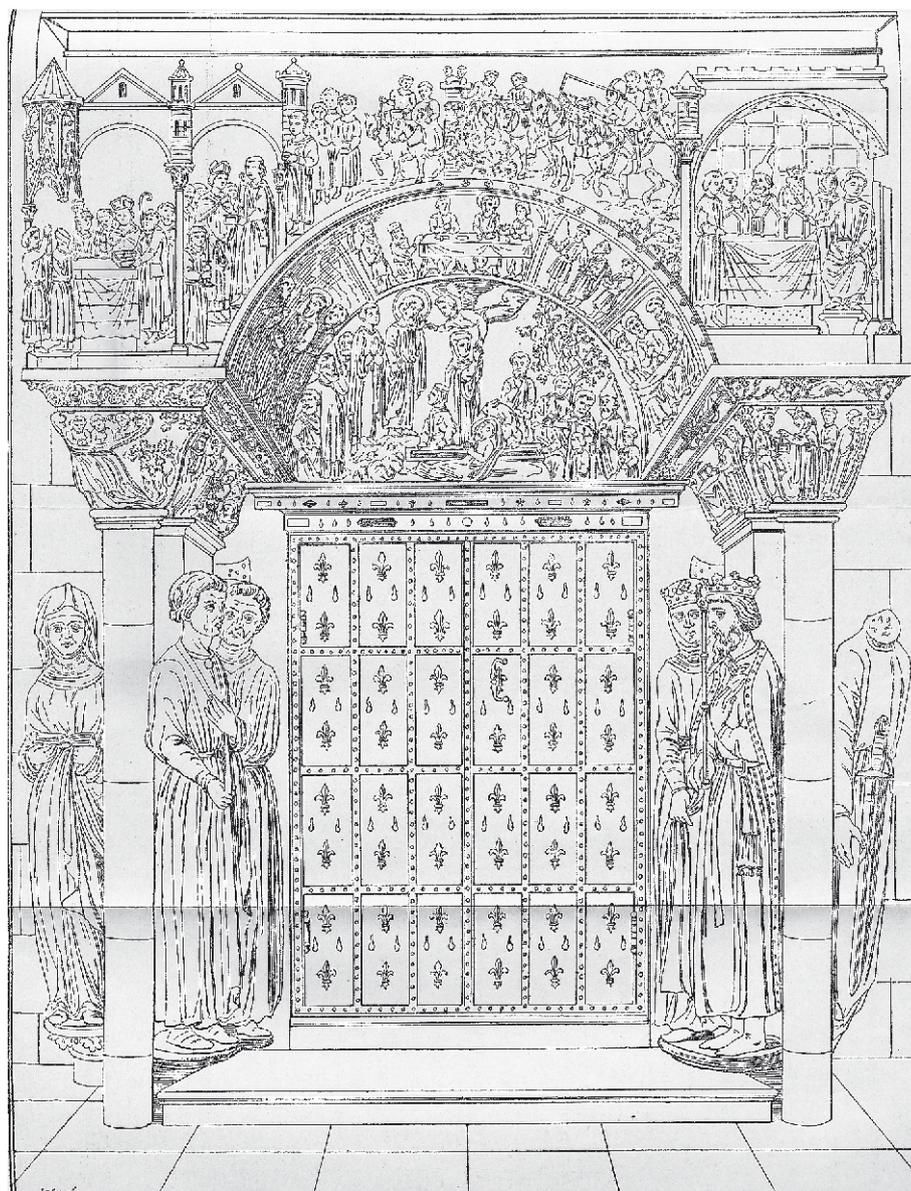
11. Henri III Le Noir : 1017/1056, empereur de 1039 à 1056.

12. Agnès de Bourgogne : 990 ou 995/1068, elle épouse en premières noces Guillaume V d'Aquitaine puis, à la mort de celui-ci en 1030, elle épouse Geoffroy Martel en 1032.

13. *Mémoires de Claude Haton*, *op. cit.*, t. I, p. 278.

14. Louis de Bourbon : 1376/1446, comte de Vendôme de 1393 à 1446.

15. Bournon, Fernand, *Pèlerinage de la Sainte-Larme de Vendôme*, Vendôme, 1885, p. 77-78.



Portail du XII^e siècle servant de fermeture au reliquaire de la sainte Larme, à Vendôme, par Louis Boudan. Dessin à l'encre de Chine, lavis d'encre de Chine et aquarelle, 54,3 x 39,3 cm, 1695. Dessin conservé à la Bibliothèque nationale de France et numérisé.

sources mentionnent clairement le fait que toutes les églises de la ville ont été spoliées. C'est le cas de Claude Haton qui écrit dans ses *Mémoires* « Les huguenotz, estans entrez à Vendosme, allèrent visiter toutes les églises à leur mode et diabolicque dévotion »¹⁶.

Les *Mémoires* de Condé également indiquent que toutes les églises font l'objet de pillages, y compris la Trinité, je cite : « ilz [les Protestants] ont desbrisé & deselé les Eglises, & le Monastere »¹⁷ et « Le dernier

jour du mois, vondrent nouvelles que ceux qui avoient pillé les Eglises à *Vandosme* »¹⁸.

Claude de Saintes, évêque d'Evreux rallié à la Ligue, parti ultra-catholique, évoque aussi les églises de Vendôme sous ces termes « jouèrent en sa présence [celle de Jeanne d'Albret] leur jeu contre les églises »¹⁹.

Louis de Condé : 1530/1569, prince de Condé, frère d'Antoine de Bourbon. Chef protestant, il mena de nombreuses conspirations.

18. *Mémoires de Condé servant d'éclaircissement et de preuves à l'Histoire de M. de Thou contenant ce qui s'est passé de plus mémorable en Europe*, éd. Denis-François Secousse et Nicolat Lenglet-Dufresnoy, t. I, Cologne, 1693, p. 86-87, 632 p.

19. Saintes de, Claude, *Discours sur le saccagement des Eglises*

16. *Mémoires de Claude Haton*, op. cit., t. I, p. 278.

17. *Mémoires de Condé servant d'éclaircissement et de preuves à l'Histoire de M. de Thou contenant ce qui s'est passé de plus mémorable en Europe*, éd. Denis-François Secousse et Nicolat Lenglet-Dufresnoy, t. II, Cologne, 1743, p. 42, 661 p.



Ampoule de pèlerinage : sainte Larme de Vendôme, étain, moulé, plomb, 0,065 x 0,041 x 0,007 m, XIV^e siècle. Conservée au musée national du Moyen Age-Thermes de Cluny.

Enfin, Pierre de Paschal mentionne le sort de toutes les églises « les huguenots brusloit toutes les images, relickues et aultres choses dans les esglises dudict Vandosme »²⁰. La collégiale Saint-Georges ne semble donc pas avoir été la seule église à avoir été spoliée.

Si le pillage de la Trinité reste incertain bien que certaines sources le mentionnent, Olivier Christin écrit que les vitraux de la Trinité ont été épargnés par les Protestants, ce qui a par ailleurs été le cas dans d'autres villes comme il le précise et ce notamment à Lyon pour la cathédrale Saint-Jean et pour Rouen. Il avance l'hypothèse, pour expliquer cette préservation, selon laquelle cela tient plus à des « considérations pratiques qu'aux positions théoriques de la Réforme »²¹.

Il n'est donc pas certain que la Trinité ait été pillée lors des événements de mai 1562. En revanche, si celle-ci est restée indemne, les risques étaient présents et des mesures préventives ont été prises pour éviter la perte de la sainte Larme.

Trois sources évoquent l'intervention aboutissant au sauvetage de la sainte Larme. Parmi ces sources, deux concordent quant au protagoniste ayant permis le sauve-

tage de la relique, une diffère. En effet, Claude de Saintes évoque l'intervention d'un moine de l'abbaye : « Un moyne de l'abbaye dudict Vendosme, voyant ceste tant repentine invasion et destruction, jecta la sainte larme en son sein et la sauva »²².

En revanche, les deux autres sources mentionnent l'intervention d'un prêtre et non d'un moine de l'abbaye. C'est le cas de Claude Haton « Laquelle sainte larme fut saulvée par ung prebtre séculier natif de Vendosme, qui l'apporta en habit dissimulé dans la ville de Paris à saulveté »²³ et de Pierre de Paschal « où un presbtre avoit pourté à cachettes le relicquiere de la sainte larme de Vandosme, la fut desrobée et prinse par ledict presbtre lorsque les huguenots brusloit toutes les images, relickues et aultres choses dans les esglises dudict Vandosme »²⁴.

Il en ressort donc que le doute plane quant à l'identité exacte du protagoniste ayant permis ce sauvetage : était-ce un prêtre ou un moine ? Peut-être peut-on pencher davantage pour l'hypothèse du prêtre.

L'ABSENCE DE MENTION DU SAUVETAGE DE LA SAINTE LARME

Le sauvetage de la sainte Larme n'est pas évoqué dans les *Mémoires* de Condé où il est écrit : « ilz [les Protestants] ont desbrisé & déselé les Eglises, & le Monastere où estoit la Sainte Larme, chassé les Presbres & Religieux »²⁵ sans mentionner que la sainte Larme a été sauvée. Il faut néanmoins préciser que le passage des *Mémoires* de Condé consacré aux événements de mai 1562 à Vendôme est relativement court. De plus, la nature même de cet ouvrage, qui se compose non pas d'un texte unique mais d'un corpus de textes relatif à Condé et aux Guerres de Religion, fait que l'extrait qui concerne l'événement de mai 1562 est une lettre de l'ambassadeur espagnol au roi d'Espagne, catholique, et qui s'intéresse de très près à la situation dans le royaume de France. On peut alors considérer que l'ambassadeur n'a pas jugé nécessaire de mentionner le sort de la sainte Larme ou n'en a tout simplement pas eu connaissance.

L'exil à Chelles et le retour à Vendôme de la sainte Larme

UN EXIL À CHELLES MOUVEMENTÉ

Le sauvetage de la sainte Larme s'est ainsi opéré : après avoir été sortie de la ville de Vendôme, elle fut

Catholiques, par les Heretiques anciens, et nouveaux Calvinistes, en l'an 1562, t. IV, Paris, 1563, p. 389, 510 p.

Claude de Saintes : évêque d'Evreux, il participe au colloque de Poissy, au concile de Trente, aux États-Généraux de Blois et au concile de Rouen. Il devient ligueur et il est condamné à mort pour avoir enseigné la doctrine du régicide, mais sa peine est transformée en prison perpétuelle.

20. *Journal de ce qui s'est passé en France durant l'année 1562 principalement dans Paris et à la Cour de Pierre de Paschal*, éd. Michel François, Paris, 1950, p. 61, 133 p.

Pierre de Paschal : 1522/1565, historiographe du roi.

21. Christin, Olivier, *Une révolution symbolique, l'iconoclisme huguenot et la reconstruction catholique*, Paris, 1991, p. 154, 350 p.

22. Saintes de, Claude, *Discours sur le saccagement...*, op. cit., t. IV, p. 389.

23. *Mémoires de Claude Haton*, op. cit., t. I, p. 278.

24. *Journal de ce qui s'est passé...*, op. cit., p. 55-57.

25. *Mémoires de Condé...*, op. cit., t. II, p. 42.

tout d'abord emmenée à Chelles²⁶ puis déplacée à Saint-Germain-des-Prés.

En effet, le prêtre ou le moine qui s'enfuit de Vendôme avec la sainte Larme se dirigea vers Chelles. Si ce fut cette ville et pas une autre qui fut choisie comme lieu d'accueil de la relique, c'est parce que l'abbaye féminine susceptible de lui donner asile avait comme mère abbesse la sœur d'Antoine de Bourbon²⁷, Renée de Bourbon²⁸. Mettre la sainte Larme sous la protection de la sœur du duc de Vendôme c'était la protéger contre les Protestants et Jeanne d'Albret. Pierre de Paschal évoque son séjour à Chelles dans ces termes :

« Par ces jours sourtoit un infiny peuple de Paris, et villes et vilaiges de près de Paris, pour aller romyvage à Eschelles, qui est une religion de nonnains, d'où estoit abbesse une sœur du roy de Navarre ; où un presbtre avoit pourté à cachettes le relicquiere de la sainte larme de Vandosme, la fut desrobée et prinse par ledict presbtre lorsque les huguenots brusloit toutes les images, relicques et aultres choses dans les esglises dudict Vandosme »²⁹.

Claude Haton écrit également à propos du séjour de la sainte Larme à Chelles : « ayant entendu que madame l'abbesse du monastère des religieuses de Chelles, à quatre lieues de Paris, estoit une sainte et catholicque princesse, sœur du roy de Navarre et dudict prince de Condé, luy porta ledit joyau et sainte relicque en garde, comme digne de ce, à l'exemple de son père et ayeulx, qui toute leur vie s'estoient portez protecteurs et gardiens d'icelle »³⁰.

Néanmoins, Haton semble signifier plus loin dans ses *Mémoires* que la relique n'a pas en premier lieu été apportée à Chelles mais plutôt à l'abbaye des religieuses cordelières de Longchamp³¹ et que ce serait à ce moment-là uniquement que Renée de Bourbon serait intervenue pour obtenir la détention de la sainte Larme à Chelles :

« Je ne sçai si j'équivocque poinct en disant que ledit prebtre eust porté laditte sainte larme à Chelles à laditte dame, et croy que ouy, et me semble que laditte dame, ayant entendu laditte sainte larme estre à Paris, au monastère des dames cordelières de Logchamp, comme princesse du sang royal et fille de la maison de Vendosme et de Bourbon, sollicita par force de justice d'avoir la garde de ceste sainte relicque, qui luy fut adjudgée par messieurs de la court de parlement ; laquelle la fit porter dans son abbaye et monastère de Chelles, où sont grand nombre de nobles dames religieuses princesses des maisons de France »³².

26. Abbaye de Chelles : abbaye fondée en 656, Seine-et-Marne.

27. Antoine de Bourbon : 1518/1562, duc de Vendôme de 1537 à 1562 et, par son mariage, roi de Navarre, de 1555 à 1562.

28. Renée de Bourbon : 1527/1583, sœur d'Antoine de Bourbon et mère abbesse de l'abbaye de Chelles.

29. *Journal de ce qui s'est passé...*, op. cit., p. 55-57.

30. *Mémoires de Claude Haton*, op. cit., t. I, p. 278-279.

31. Abbaye de Longchamp : abbaye fondée en 1255, couvent de Cordelières, 16^e arrondissement de Paris.

32. *Ibid.*, t. I, p. 279.

Aucune autre source ne mentionne ce transfert à l'abbaye de Longchamp.

En revanche, pendant son séjour à Chelles, la sainte Larme a continué de faire l'objet de pèlerinages et même de processions en son honneur. C'est ce qu'écrit Pierre de Paschal : « Par ces jours sourtoit un infiny peuple de Paris, et villes et vilaiges de près de Paris, pour aller romyvage à Eschelles »³³ et plus loin : « Messieurs les cardinaulx de Borbon et d'Armeignac y allèrent cependant que la Royne estoit allé devers M. le prince pour fere quelque composition. Bref, il y avoit telle et si grand affluance de gens, que l'on vendoit une esclandre de mouton, audict Eschelles, vingt-cinq sols, et payet-on pour coucher en lict douze et quize sols »³⁴.

Pierre de Paschal, auteur qui est proche de la Cour, est cette fois-ci le seul à évoquer ces pèlerinages à Chelles en faveur de la sainte Larme, Claude Haton ne le fait pas. Tout comme il est le seul à évoquer le transfert de la relique de Chelles à Saint-Germain-des-Prés³⁵.

En effet, la sainte Larme, une fois transférée à Chelles, a dû de nouveau être déplacée vers une autre abbaye : celle de Saint-Germain-des-Prés. Les religieuses de Chelles, craignant les Protestants, préférèrent se rendre dans Paris même pour plus de protection. Elles emmenèrent avec elles la précieuse relique et la sainte Larme se trouva protégée dans un nouveau monastère. C'est ce que consigne Pierre de Paschal à la date du 27 juin 1562, preuve que la relique ne resta pas longtemps à Chelles mais que, malgré ce court laps de temps, des pèlerinages et processions eurent quand même le temps de s'organiser. Il écrit : « Les abbesses, seur du roy de Navarre, et les religieuses de eschelles se retirèrent à Paris, à Saint-Germain-des-Prez, de peur des huguenotz, où portèrent toutes leurs ymages et reliques, où fut porté aussi la larme qui avoit esté portée de Vandosme audict Eschelles ; le tout fut pourté par chariotz »³⁶.

LE RETOUR DE LA SAINTE LARME À VENDÔME

L'unique source qui nous permet de connaître à quelle date la sainte Larme revint à Vendôme dans l'abbaye de la Trinité est Claude Haton. En effet, bien qu'il ne s'étende pas sur le retour de la relique dans son giron, il écrit, et d'ailleurs il semble qu'il se trompe quant au lieu de conservation de la relique pendant son exil puisqu'il signale que la relique est restée à Chelles durant tout ce temps : « où [à Chelles] fut laditte sainte larme depuis ceste année jusques à l'an 1575 ou 16 qu'elle fut reportée audit lieu de Vendosme »³⁷. Claude

33. *Journal de ce qui s'est passé...*, op. cit., p. 55-57.

34. *Ibid.*, p. 55-57.

35. Abbaye de Saint-Germain-des-Prés : 6^e arrondissement de Paris, consacrée en 558.

36. *Ibid.*, p. 61.

37. *Mémoires de Claude Haton*, op. cit., t. I, p. 279.

Haton ne semble pas certain de l'année de transfert de la relique à Vendôme ; il hésite entre 1575 et 1576. Le retour de la relique à Vendôme est peut-être dû – et ce n'est qu'une hypothèse –, au fait qu'en 1574 est nommé gouverneur de la ville un Catholique, qui remplace le Huguenot placé en 1563 par Jeanne d'Albret. La tranquillité des reliques est alors assurée ce qui permet de les faire revenir dans la ville. Mes recherches sur les Guerres de Religion à Vendôme ne m'ont effectivement pas apporté d'autres informations sur des événements ayant touché la sainte Larme ; celle-ci a sans doute dû connaître un retour à la tranquillité pendant son exil et à son retour à Vendôme. Il resterait néanmoins à

consulter les archives de l'abbaye de Chelles et celle de Saint-Germain-des-Prés pour être en mesure d'affirmer qu'aucun autre document n'existe.

La sainte Larme a certes été touchée par les Guerres de Religion et ce, dès le début en 1562. Néanmoins, grâce aux actions préventives qui ont été mises en place pour la sauver d'un éventuel pillage, elle a connu un exil qui lui a été salvateur et a sans doute permis sa conservation. Cet exil a également rendu possible son culte dans la région parisienne et indirectement sa notoriété a fait que des lettrés ont mentionné cette relique, permettant ainsi de pouvoir l'étudier 450 ans plus tard.